# Rappel de produit pour des raisons de sécurité

**Publication du 29/12/2023**

## CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle Queues de crevettes décortiquées crues ASC 720g




- Noms des modèles ou références concernés : **Crevettes Décortiquées & crues Carrefour Extra - Sachet 720g**
- Marque : **Carrefour Extra**
- **GTIN 3560071469207 Lot 2L18-ASV3220522870 Date de durabilité minimale 30/11/2024**
- Conditionnements : **Sachet 720g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 16/10/2023 au 28/12/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Carrefour**

## POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection de vibrio vulnificus**
- Risques encourus par le consommateur : **Vibrio vulnificus**

## QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  **Les toxi-infections alimentaires causées par les Vibrio vulnificus peuvent se traduire occasionnellement par des troubles gastro-intestinaux bénins chez des individus en bonne santé, mais aussi par des troubles non intestinaux sévères (infection généralisée / septicémie) chez les personnes sensibles ou atteintes d'affections chroniques préexistantes. Par ailleurs, des infections cutanées sont susceptibles de survenir à partir de blessures pré-existantes en cas de manipulation des produits**

## RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 2 février 2024**

## CONTACT

- Numéro de contact : **0805900023**
- Informations complémentaires publiques : **Vous pouvez joindre le service consommateurs du lundi au samedi de 9h à 19h (appel non surtaxé)**

**Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**

**https://rappel.conso.gouv.fr**

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre